

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 17

Artikel: Vertu romaine
Autor: V.F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205928>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

PROPOS D'ÉPINGLE

MESSEURS les humoristes, et beaucoup d'autres messieurs qui ne font de l'humour qu'en dilettantes, ont fréquemment été inspirés par la grandeur si souvent ridicule des chapeaux du sexe joli.

La mode en a duré son temps quand même : elle a vécu plus que ce que vivent les roses.

L'exagération, en quoi que ce soit, sied mal aux représentants du genre humain. Il faut avouer que les dames ont un faible un peu trop marqué pour elle. L'exagération dans la mode est un encombrement qui enlève au lot de beauté et de charme féminins autant — au moins ! — qu'il n'ajoute.

Mais... les chapeaux monumentaux, vraies toitures champignonnesques, ont passé — ou à peu près. Si le chapeau « grand » est joli, certains et certaines ont pourtant trouvé le chapeau « énorme » laid.

A-t-on glausé sur les élégantes ne pouvant entrer dans les trams ! On a souri aussi de voir des maris prendre des airs encore plus écrasés, perdus, amoindris, modernes, enfin, auprès de leurs imposantes épouses gigantesquement chapeautées... On a été cogné quelquefois par ces couvre-chefs et, alors, on n'a pas souri...

Actuellement, les événements ont marché ; le bonnet à poil, le bonnet à plumes de l'hiver sont suivis de formes de paille n'attendant que des jours radieux pour quitter les vitrines où des pancartes les ont coté : « grand chic », « dernier modèle », etc.

Ces formes, la saison les exhibera et décidera de leur triomphe ou de leur mort — mort pour rire — car ce triste mot-là n'existe pas dans notre dictionnaire d'élégances. Tout le monde sait que nos modes ne disparaissent que pour reparaître, tout comme les saisons, les scaphandriers et les sous-marins. Elles plongent mais ne se noient jamais.

On ne reprochera plus aux formes nouvelles des chapeaux d'avoir la circonférence d'une roue de fiacre. Seulement, hélas ! elles ont en général des ailes si petites, que les épingles à chapeau dépassaient autrefois la calotte. Seule, dépasse maintenant très souvent les ailes elles-mêmes. C'est là plus qu'un défaut : c'est un objet de danger public.

Ces malheureuses pointes d'épingles, acérées comme des dards, ont déjà causé plusieurs éborgnements dans des foules, en tram ou à la suite de faux mouvements. Les *Annales politiques et littéraires*, dans un récent article, content une chose tragique : « par suite d'un choc, un jeune homme fut piqué derrière l'oreille par l'épingle de sa voisine. La jeune femme s'excusa et, ni l'un ni l'autre ne s'inquiétèrent plus de l'incident. Le lendemain, l'infortuné jeune homme mourut, la pointe de l'épingle s'était brisée. »

*

Ceci est un cas, un cas exceptionnel, sans doute, mais il peut et doit être un avertissement.

En Amérique, où tout devient aussi aisément extrême que les maisons sont hautes, la mode est que les épingles dépassent les « bords » du chapeau de dix centimètres. Nous n'en sommes pas là, mais nous sommes, comme les autres, sur une pente.

Courir des risques d'éborgner son semblable pour une coquetterie de ce genre, voilà qui jure avec notre ère de « haute civilisation, de mesures hygiéniques sanitaires... où le baiser, lui aussi, se voit critiqué ou condamné... »

Il paraît qu'il y aurait un remède aux dangers de l'épingle, remède très peu vulgarisé encore.

Il y a l'épingle à chapeau, munie d'une chaînette fine terminée par une légère gaine ornée d'un modèle spécial. Après avoir fixé son chapeau avec son épingle, on enfonce la gaine sur la pointe dépassante, comme un sabre dans son fourreau. Le danger est conjuré.

Il y a aussi le simple bouton à ressort que l'on plante sur la pointe meurtrière.

Ces petits objets pourraient sauver quelques yeux, écarter quelques autres accidents.

*

Cette question est ancienne, pas autant que le féminisme peut-être.

Il y a vingt-cinq ou vingt-six ans, un Edit de la police défendait dans la ville d'Aix-la-Chapelle que les épingles dépassassent le chapeau.

Tout doit-il donc paraître ancien ou éternel, comme ce matin, tout paraît renouvelé dans la nature ?

ANNETTE SCHÜLER.

VERTU ROMAINE

C'ÉTAIT, l'autre jour, dans la salle d'attente d'une petite gare de La Côte. Faisant les cent pas en attendant l'arrivée du train, un particulier communicatif entame la conversation avec une brave personne qui paraît être une vigneronne.

— Bien joli temps, mademoiselle ?

— Assez joli, en effet ; mais je ne suis plus demoiselle : il y a même belle lurette que mon homme m'a prise pour femme !

— Et, sans vous offenser, vous avez, sans doute, un tas de tracas, de soucis ? Vous ne sortez plus de chez vous que pour faire des commissions ; adieu les fêtes de jeunesse, les abbayes, les bals, les concerts ! Il vous faut soigner votre mari et vos enfants ; tandis que vous n'auriez aucune de ces corvées si vous étiez restée fille. Car, naturellement, ma pauvre dame, vous avez des enfants ?

— J'en ai dix, dont quatre dragons.

— Dix enfants ?

— Oui, monsieur, et il n'y en a pas un de trop.

— Dix enfants à qui vous avez donné le jour !

Bon sort de bon sort, dix enfants ! Je ne puis pas me mettre à votre place, bien sûr ; mais je m'imagine tout de même que vous avez dû en voir de cruelles ?

— *Kaisi-vo !... on iadzo einmodaie, lè fasai dou per dou.*

V. F.

VEILLERIES

PEU à peu, le progrès aidant, la Faculté et ses doctes membres triomphent des préjugés et des bizarreries qui présidaient jadis, dans nos campagnes surtout, au traitement des malades. S'en porte-t-on mieux et meurt-on moins tôt qu'au temps de Mathusalem ? Nous laissons à chacun de nos lecteurs le soin de répondre pour son propre compte à la question.

Signalons seulement quelques-unes de ces bizarreries, rappelées jadis par le Dr Barnaud dans ses « Boutades médicales ».

D'abord, les deux oraisons suivantes :

Prière pour arrêter le sang : « Trois anges passèrent sur un pont ; passe, l'une dit : saigne ; passe, l'autre dit : étoupe ; passe, la troisième : qu'il n'en sorte pas une goutte, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit. Amen ! »

Prière pour les maux d'yeux : « Au nom du Père, du Fils, du St-Esprit. Amen ! Veuille ôter le mal aux yeux au nommé... Mon Seigneur ! il y a trois pèlerins qui sont sur la mer, qui se reposent, qui goutte ne voient ; volontiers, ils iraient vers le Seigneur s'ils savaient. St-Pierre et St-Jean sont allés vers le Seigneur. Il y a trois pèlerins qui sont sur la mer qui goutte ne voient ; volontiers, ils iraient vers le Seigneur s'ils savaient aller. St-Pierre, St-Jean, les touchèrent à mon nom et leur dirent que l'ongle, ni la tache, ni fleur, ni le Bron, ni autre méchante maladie que ce soit ne leur vienne, au nom du Père, du Fils et du St-Esprit. Amen ! »

« J'aime tout autant, dit le spirituel médecin, la recette anticholérique insérée dans un numéro du *Petit Journal* de 1865 :

Un quart d'once d'indifférence,
Autant de résolution,
Dont vous ferez une infusion
Avec du suc de patience.
Garantisiez-vous de querelles,
D'ambition et de faux zèle ;
Ayez un kilo de gaieté,
Deux onces de société ;
Mêlez-y deux grains d'exercice.
Il vous faut zéro d'avarice,
Un grain de résignation
Et jamais d'indigestion.
Vous mêlerez le tout ensemble,
Vous le prendrez, si bon vous semble,
Sans y manquer, tous les matins,
En récitant ces mots latins :
Fiat voluntas tua !!!
Et procul esto, cholera !!!

» Maintenant, citons quelques échantillons des notions les plus accréditées par le vulgaire, touchant la nature des maladies. Quelques-uns se plaignent que leur sang est barré, d'autres qu'il est brûlé, d'autres qu'ils n'en ont plus du tout ; ces derniers nous offrent à leur insu le rare spectacle d'un mort vivant. Parfois les reins se décrochent, les poumons se pourrissent totalement, l'estomac se retourne à la façon d'un doigt de gant, les nerfs se nouent, la bile inonde le cerveau, le cœur se bouche, l'utérus remonte au cou, le cerveau s'enrhume, la poitrine se tarte ou se remplit de vents, les rognons se